

Conseil de police Convocation à la séance du 14 décembre 2023

Florennes, le 04 décembre 2023

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil de police qui se tiendra le **jeudi 14 décembre 2023 à 19h30 en la salle du Conseil de l'Administration communale de Florennes**, place de l'Hôtel de ville n°1.

L'ordre du jour comporte les points suivants :

Séance publique :

- 1. Organisation Approbation du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2023 Décision.
- 2. Finances Rapport accompagnant le budget 2024 Décision.
- 3. Finances Budget 2024 Décision.
- 4. Personnel Fixation du cadre de la zone de police Décision.
- 5. Personnel Ouverture d'un emploi sous contrat de remplacement d'un emploi CALog niveau B Décision.
- 6. Personnel Décisions du Collège de police du 09 octobre 2023 et du 20 novembre 2023 portant sur le remplacement temporaire d'un emploi CALog niveau D Technicien.ne de surface Ratification.
- 7. Personnel Ouverture d'emploi sous contrat de remplacement d'un emploi CALog niveau D Technicien.ne de surface Décision.
- 8. Personnel Déclaration de vacance d'un emploi du cadre moyen Décision.
- Personnel Déclaration de vacance d'un emploi CALog niveau C Secrétaire de la Direction Décision.
- 10. Personnel Profils de fonction Réserve de recrutement Décision

Huis clos:

- 11. Personnel Démission de la Secrétaire de zone Information
- 12. Personnel Désignation du Secrétaire de zone Décision
- 13. Personnel Octroi de l'allocation du secrétaire de zone Décision
- 14. Marchés Publics Service Extraordinaire Décisions du Collège de police prises sur base de la délégation Information.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Chef de Corps a.i,

Le Président du Collège de police,

François BERTLEFF

Stéphane LASSEAUX

